

Année 2018

Edition janvier 2019

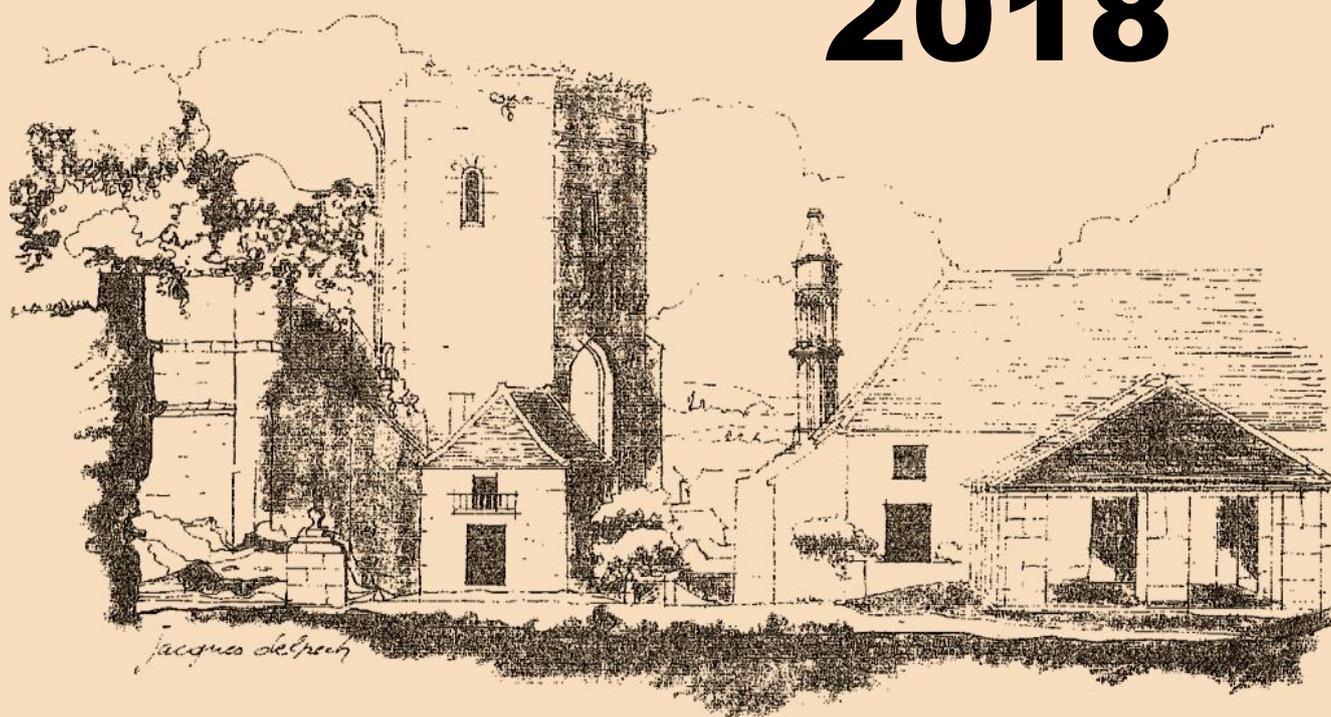
Bulletin municipal



C A R L U X

dialogues

2018



Consultable sur : www.carlux24.fr



CARLUX joli village du Périgord noir

où restent des traces des guerres de Cent ans et de religion,
se situe dans la vallée de la DORDOGNE.

Altitude : 85 à 260 mètres
640 habitants

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse (Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Périgueux-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(<http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.com/>)

Piste cyclable voie verte vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Commerces itinérants

Pizza Big-Good

Poissonnerie

Boucherie

Zone Artisanale de Rouffillac

Services au public

Agence Postale communale

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Maison Relais des services publics

Médecin

Ostéopathes

Psychanalyste

Gendarmerie

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Boulangerie

Cafés restaurants

Hôtels

La ferme de la Chapelle

LE MOT DU MAIRE	4
LA VIE MUNICIPALE	5
Le Conseil municipal 2014-2020	5-6
Les services municipaux	6
Le budget 2018 L'état civil	7
Le mot des gendarmes	8
Listes électorales, cartes d'identité, recensement	9
Maison de services au public et l'école	10-11
Le CIAS	12-13
LA VIE DE LA COMMUNE	14
Les vœux 2018	14
Les cérémonies 2018	
LA VIE DU PATRIMOINE	15
Réalisations au cours de l'année	15-16
Informations	16-17
Citoyenneté et voisinage	18
La salle polyvalente (équipements et tarifs)	18
Journées européennes du patrimoine	19
La Pierre Angulaire	19
L'INTERCOMMUNALITE	20
La communauté de communes du Pays de Fénelon	20
Inauguration de l'Espace Robert Doisneau (la gare de Carlux)	20
La ronde des villages	21
Le tourisme	22
Les chenils intercommunaux	23
Carlux en ZRR	23
La déchèterie	24
LA VIE CULTURELLE	25
Calendrier des festivités 2019	25
Rétrospective 2018	25-30
Adressage des rues et des habitations	30
LA VIE DES ASSOCIATIONS	31
ANNONCEURS	41

SOMMAIRE

MAIRIE de CARLUX

Rédaction et Impression
Mairie de Carlux

Publication Mairie de Carlux
Janvier 2019

Responsables :
Michel Lemasson
Michel Garnero

Photos et textes :
Daniel Aumont
Janine Charrier
Odile Couronné
Philippe Ente
Michel Garnero
Nadia Garrigue
Daniel Keryzaouen
Michel Lemasson
Jean-Louis Rouet
Laurence Espinet

Mairie : 05 53 29 71 08

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h 30 h à 12 h et 14 h à 17h 30

Jeudi : fermé au public

Mail : mairie.carlux@wanadoo.fr



Le mot du Maire

Chères Carluciennes, Chers Carluciens,

Comme vous le savez, la municipalité a toujours veillé à assurer la proximité des services publics aux usagers. Nous avons bénéficié de la permanence du Trésor public pendant de nombreuses années avant que d'autorité le contrat soit rompu par la Direction générale des finances publiques. La Maison des services au public permet de maintenir les rendez-vous au plus près des administrés avec les assistantes sociales et la Croix Rouge et est en lien privilégié avec la Caisse d'Allocations familiales. L'animatrice y assure aussi une assistance aux démarches administratives en ligne qui nous permet de contribuer à réduire les inégalités pour ceux qui sont laissés pour compte dans cette nouvelle ère du tout numérique.

L'agence postale communale qui a certes nécessité un investissement de la commune permet de maintenir le service au plus près de vous tous dans un contexte de désertification des services publics, particulièrement et à mon grand regret, en milieu rural.

L'offre médicale nous paraissait également fondamentale et nous parvenons à maintenir un service de soins depuis 2014 et nous nous en réjouissons. Je remercie d'ailleurs le docteur et les trois thérapeutes qui occupent les cabinets médicaux d'avoir adopté notre territoire et de s'être accoutumés aux particularités de la vie rurale.

Dans le même esprit, l'année 2018 aura été celle du sauvetage de l'épicerie puisque la municipalité a racheté le fonds du commerce et vient de se rendre acquéreur de l'immeuble. La motivation est toujours la même : celle de maintenir les services de proximité en milieu rural et tout particulièrement ceux qui génèrent une activité économique.

Le chantier qui nous attend désormais est celui de la création d'un multiple rural que nous avons prévu d'installer dans l'ancienne boucherie. Ce projet est exigeant en cette période de restriction des finances publiques et où les partenaires financiers sont sélectifs. Nous nous inscrivons néanmoins dans une démarche que nous savons attendue par nos concitoyens car au-delà de l'aspect économique, les petits commerces sont aussi des lieux de rencontres et contribuent au bien vivre de la commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter du fond du cœur de joyeuses fêtes de fin d'année et que celle qui démarre soit pour vous et vos proches synonyme de joie, de santé bien sûr et de prospérité.

André ALARD

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal 2014 - 2020

André ALARD

Maire

Michel LEMASSON

1^{er} Adjoint

Odile COURONNE

2^{ème} Adjoint

Guy SAULIERE

3^{ème} Adjoint

Jean-Claude DELHORBE

4^{ème} Adjoint

Janine CHARRIER

Virginie JARDEL

Jean-Charles DAGES

Philippe ENTE

Marie-Laure FERBER

Michel GARNERO

Nadia GARRIGUE

Jean-Luc LIEUBRAY

Sandrine NOIRET



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Suppléants	
C.I.A.S. CARLUX (CCF)	André ALARD	Odile COURONNE		
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE		Virginie JARDEL
S.D.E. 24	Michel LEMASSON	Michel GARNERO	André ALARD	Jean-Charles DAGES
S.I.A.E.P. CARLUX	André ALARD	Guy SAULIERE	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
SYNDICAT AERO-DROME DOMME SARLAT	Philippe ENTE	André ALARD	Nadia GARRIGUE	Janine CHARRIER
SYNDICAT IRRIGATION PRATS DE CARLUX	Guy SAULIERE	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE	Philippe ENTE

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : André ALARD et Michel LEMASSON

	Économie, aménagement de l'espace	Voirie	Petite enfance, jeunesse, sport	Finances, logement, personnel	Communication, culture, tourisme	Santé, numérique, services	Évaluation des transferts de charges	Environnement, basculement, chenil, rivière
Tit.	André ALARD	André ALARD	Sandrine NOIRET	Michel LEMASSON	Odile COURONNE	Marie-Laure FERBER	Nadia GARRIGUE	Philippe ENTE
Sup	Janine CHARRIER	Jean-Claude DELHORBE	Virginie JARDEL	Nadia GARRIGUE	Nadia GARRIGUE	Odile COURONNE	Marie-Laure FERBER	Jean-Charles DAGES

Commissions municipales :

	Président	Membres
Action Sociale	André ALARD	O. COURONNE, M. GARNERO, P. ENTE
Agriculture	André ALARD	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE
Bâtiments Communaux	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, M. GARNERO, J.L. LIEUBRAY
Bibliothèque	André ALARD	P. ENTE, S. NOIRET
Budget/Finances	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, N. GARRIGUE, J.C. DAGES, M.L. FERBER
Patrimoine/Château	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, N. GARRIGUE, M.L. FERBER, J.L. LIEUBRAY
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles, Salle Polyvalente	André ALARD	J. CHARRIER, O. COURONNE, V. JARDEL, J.L. LIEUBRAY, J.C. DAGES, G. SAULIERE, J.C. DELHORBE, M. GARNERO, S. NOIRET, N. GARRIGUE (affaires culturelles)
Communication	Michel LEMASSON	P. ENTE, N. GARRIGUE, M. GARNERO, J. CHARRIER
Location, gestion du matériel	André ALARD	J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, J.L. LIEUBRAY, P. ENTE
Urbanisme	André ALARD	J. CHARRIER, G. SAULIERE, J.C. DAGES, M. GARNERO, P. ENTE
Tourisme	André ALARD	J. CHARRIER, V. JARDEL, N. GARRIGUE, P. ENTE
Affaires Scolaires	André ALARD	V. JARDEL, J.L. LIEUBRAY, O. COURONNE, G. SAULIERE, M.L. FERBER, S. NOIRET
Voirie et chemins de Randonnées	André ALARD	J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, M. GARNERO, J.L. LIEUBRAY

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : Etienne CLUZEL, Louis-Jean CLUZEL, Janine CHARRIER, Jean-Charles DAGES, Nadia GARRIGUE.

Commissaires suppléants : Laurence CLUZEL, Virginie JARDEL, Odile COURONNE, Philippe ENTE, Jean PEZIN.

Les services municipaux**Secrétaires de Mairie**

Sandrine ARNOUIL-MERCÈDRE ,

Laurence ESPINET

Agent d'accueil Relais Maison des services publics

Mélanie CHEVAIS

Employés communaux

Cédric BEAUVES,

Fabien PLANCHE (CUI-CAE/PEC : contrat aidé)

Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDD)

Agent d'entretien locaux scolaires

Nathalie MAVIT

Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN (CDD)

Responsable cantine

Sandrine LEGER (SVS)*

Aide cantine

Véronique BODIN

Surveillante cantine

Nadine NAVES

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER, Céline CASTANG

Garderie périscolaire

Ingrid LAHOUSSE (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

L'année 2018 a vu le départ en retraite de 4 agents communaux :

Il s'agit de Brigitte MADIEU et Denise DUPROL secrétaires de mairie , Bernadette RODE cantinière et Régine DELAIR surveillante garderie périscolaire.

Le conseil municipal a pu apprécier leur sens du service public, également l'efficacité du travail rendu au cours de nombreuses années, et leur souhaite une excellente retraite bien méritée.

Le budget 2018

Le budget prévisionnel 2018 se veut prudent tout en prévoyant des projets qui se réaliseront plutôt à l'horizon 2019. La priorité de l'exercice a été de rembourser l'emprunt relais de cent mille euros qui avait été contracté en 2016. Au 31 novembre 2018, le remboursement était soldé.

Les dépenses de fonctionnement devraient s'alléger dans la mesure où les personnels ayant fait valoir leurs droits à la retraite n'ont pas été remplacés poste pour poste. D'ailleurs, lorsqu'il y a une création de poste (suite à un départ à la retraite par exemple) le personnel scolaire et périscolaire est désormais pris en charge par le *syndicat à vocation scolaire* ce qui permet de mutualiser les dépenses entre les communes adhérentes.

Notons que les taux des taxes locales n'ont pas été augmentés depuis 2015. Le conseil municipal s'est fixé comme priorité de maintenir les commerces de proximité. Cette opération en cours de réflexion mobilisera les crédits du budget pour la fin du mandat.



L'état civil 2018

Naissances

RUELLE Louis, Paul	le 26 avril 2018	à Carlux (24)
MOHL FERBER Juliette, Louise	le 12 octobre 2018	à Brive-la-Gaillarde (19)
SALINIÉ Louka	le 20 novembre 2018	à Sarlat-la-Canéda (24)



Mariages

ROCK Guy, André, Lucien & HOULLIER Paulette	12 mai 2018
BOMPARET Karine & MERCHADOU Mathieu Guillaume	02 juin 2018
HAMON Séverine & LE BOUCHER Didier	07 juillet 2018
LAVIGNE James, Charles, André & LEROY Nathalie, Marie	24 août 2018
ANDRE Olivier, Denis & BOUYSSOU Léa	06 octobre 2018



Décès

DARIGNAC Robert	30 décembre 2017 à Brive-la-Gaillarde (19)	84 ans
LACHIEZE Jean Raymond	15 mars 2018 à Sarlat-la-Canéda (24)	86 ans
PINTAR Marguerite, Marie épouse DESMET	18 juin 2018 à Carlux (24)	73 ans
BOURNEUF Germaine, Denise épouse MARQUAIS	26 août 2018 à Carlux (24)	88 ans
MACHADO Mario, José	28 août 2018 à Bordeaux (33)	61 ans
HAMEL Michel François Gustave	13 novembre 2018 à Sarlat-la-Canéda (24)	87 ans
LACOMBE Gisèle veuve PARE	30 novembre 2018 à Toulouse (31)	78 ans
DELZENNE André	08 décembre 2018 à Nice (06)	75 ans





Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale



Le mot des gendarmes

Dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance, donc :

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments.
- Fermer à clé les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile même pour un temps limité.
- Ne pas communiquer d'informations personnelles sur les réseaux sociaux (lieux de vacances...)
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.
- Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et relèvent votre courrier.

- Déposer les objets de valeurs en lieu sûr (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)
- Protéger votre habitation (clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...).

Pour les commerces les dispositifs suivants sont préconisés pour renforcer la sécurité et éviter ou ralentir l'intrusion.

- Protections mécaniques de type rideau métallique - Pose de vitrages résistants.
- Installation de caméras et ou protections électroniques « détection intrusions » avec éclairage
- clôturer si les lieux sont isolés
- Signalez à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu « démarchages de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs »

N'hésitez pas à prendre des notes avec les dates et horaires de passage et photos des plaques d'immatriculation. (Toute information pourra servir même ultérieurement).

LE SAVIEZ VOUS

- **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> l'imprimer et vous rendre, muni de celui-ci, auprès de votre brigade de gendarmerie.
- **POUR LES COMMERÇANTS** : Une demande auprès du correspondant sûreté de la brigade de Sarlat peut être effectuée via notre adresse mail pour organiser une rencontre sur site, afin de vous conseiller.
- **FRAUDE A LA CARTE BANCAIRE** : Sur le site <https://www.service-public.fr> utilisez PERCEVAL pour signaler une fraude dans les conditions suivantes :
 - Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire / Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne / Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque
- **La pré-plainte en ligne** : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :
 - Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
 - un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

La communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA, c'est :

La brigade de SARLAT LA CANEDA – 05.53.31.71.10
ouverte tous les jours de l'année de 08h30 à 12h00 et de 14 à 19 heures
Dimanche et jours fériés de 09 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

La brigade de SALIGNAC-EYVIGUES - 05.53.28.66.85
ouverture : le lundi, mercredi et samedi de 14 à 18 heures

La brigade de CARLUX - 05.53.28.66.80
ouverture : le mardi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 08h30 à 12h00

cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence composer le 17 pour entrer en communication avec un opérateur de la Gendarmerie.

Avec un échange régulier d'informations, nous parviendrons, gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.

S'inscrire sur les listes électorales : FRANCAIS ET EUROPEENS

Conformément à la réforme votée en 2016, un **répertoire électoral unique** (REU) est institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A compter du 1er janvier 2019, les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours avant.

Attention! A titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin, donc pour les **élections européennes du 26 mai 2019**, la date limite d'inscription est fixée au **31 mars 2019**.

Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation sur la liste précédente.

La double inscription offerte aux électeurs français établis hors de France, sur la liste municipale et consulaire, a été supprimée : ils auront jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir leur liste de rattachement.

Les demandes d'inscriptions pourront se faire : soit en mairie comme auparavant, soit via internet.

Il est nécessaire dans les 2 cas de joindre une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les demandes seront instruites tout au long de l'année : la date du 31 décembre n'est plus limite.

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.



Cartes nationales d'identité

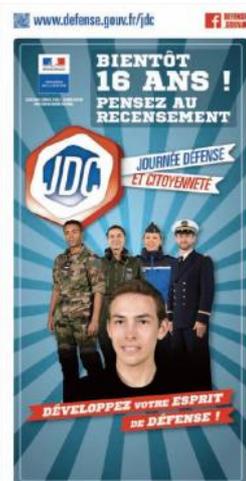
Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans bien que la date limite de validité inscrite sur le titre ne corresponde pas à la durée de validité réglementaire. En effet, les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficiaient de cette mesure (sauf cartes établies à des mineurs).

Des usagers ont rencontré des difficultés lors de voyages à l'étranger. Ainsi, pour éviter ces désagréments, le Ministère de l'Intérieur a décidé d'autoriser le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées avant leur date légale sous deux conditions cumulatives : l'utilisateur ne doit pas être titulaire d'un passeport en cours de validité et il doit prouver le voyage qu'il va effectuer (billet de réservation, devis agence de voyage, réservation hébergement, attestation employeur...).

Par ailleurs, depuis mars 2017, comme pour les passeports, les demandes de cartes nationales d'identité sont recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil. La plus près de Carlux se situe à **Sarlat ou Souillac (sur rendez-vous)**.

La pré-demande peut être effectuée sur rendez-vous à la Maison de services au public.

Recensement des jeunes



Centre du service national de Limoges

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec

le Centre du Service
National de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.92**

Email :

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>





MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Place de la Mairie

☎ 05 53 59 19 87

✉ maisondesservicespublics252@orange.fr



Lundi **13h-17h** / Mardi **9h-12h30** et **13h30-17h**
 Mercredi **9h-12h30** et **14h-17h** / Jeudi **9h-13h** / Vendredi **9h-12h30**

Ce relais local de l'emploi, de l'Administration, des associations, est ouvert à tous pour vous informer ou vous orienter et vous aider au quotidien dans vos démarches administratives (Pôle-Emploi, mission locale, CAF, DI-RECCTE, Chambre des métiers...)

Initiation informatique, internet, Word, Excel

Ses outils :

2 PC avec accès internet, télécopie, photocopieur, adresses utiles...

Mise à disposition d'une mobylette pour faciliter le déplacement des jeunes en recherche d'emploi, ou en insertion.

La Maison de services au public accueille les permanences régulières de la Mission Locale, l'assistante sociale, des prestataires de Pôle-emploi, de la Croix-Rouge, ...

L'agent d'accueil aide gratuitement les usagers pour les démarches administratives en ligne (cartes grises, pré-demandes cartes d'identité, passeports, permis de conduire...).

L'agent peut également faciliter certaines démarches : comprendre un document administratif, la rédaction de courrier, aider à la constitution de dossier, exemple pour l'amélioration à l'habitat...

La Maison de Services au Public abrite également : Le CIAS du lundi au vendredi de 8h30 à 17h,

Les assistantes sociales reçoivent les mardi et jeudi matin sur rendez-vous. Tel 05 53 02 07 77

L'école

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE (S V S) DU CARLUXAIS

CONTACTS :

Ecole de CARLUX : Mme JAVOY (directrice)
05 53 29 76 09

Ecole de Cazoulés : 05 53 29 74 89

Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77

Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX :

Horaires : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif : 1 euro

CANTINE : tarif : 2,50 euros

NOS PERSONNELS

Suite au retour à la semaine de 4 jours, tous nos personnels ont perdu du temps de travail. Nous avons

essayé de gérer au mieux cette nouvelle situation, en tenant compte aussi des besoins du service.

A la cantine de CARLUX, madame LEGER a succédé à Madame FERBER. Malgré l'ampleur de la tâche, elle a très vite trouvé son rythme, aidée en cela par Madame BODIN et leurs collègues de SAINT JULIEN. Un grand merci à toutes.

LE RPI : Les craintes exprimées il y a un an sont, hélas, toujours d'actualité. Nous en sommes maintenant au point de nous interroger sur le fait de savoir si nous pourrions conserver la 6^e classe. (la fermeture de la 7^e est d'ores et déjà certaine).

Les Autorités Académiques feront connaître leur décision au début du printemps prochain.

Que faire ? Comme dans beaucoup de nos communes rurales, nous ne pouvons que constater que les jeunes ménages ne s'installent pas car les possibilités d'emploi sont trop rares.

Outre le drame de voir fermer l'école d'un ou de deux villages, nous devons organiser le réemploi des personnels concernés, tâche difficile s'il en est.

BONNE ANNEE A TOUS ET A TOUTES J.C. JOINEL

Les élèves de Carlux vous souhaitent

Une très bonne année 2019 !!

Souvenirs de l'année à Carlux...



Toujours d'excellentes conditions de travail pour ces enfants sages... !

Une nouvelle équipe aux fourneaux qui nous régale tous les jours : Sandrine et Véronique ...



... et une nouvelle tête aussi à la garderie : Ingrid !





Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénélon



Au service de la famille à tous les âges de la vie !
Les services à domicile

CARLUX : 05 53 30 45 51

Le CIAS vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas.

Le service d'aide à domicile s'adresse d'une part, aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas...) et d'autre part, aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Le service de portage de repas s'adresse à toute personne qui souhaite bénéficier d'un repas livré à domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant au **05 53 30 45 51** pour le secteur de **Carlux** et au **05 53 31 23 06** pour le secteur de **Salignac**.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquette filmée et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four à micro-ondes.

Le repas est composé d'un potage, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal (viande et légumes), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.



**Association
FRANCE ALZHEIMER DORDOGNE**

Rendez-vous à la demande

Au 06-37-87-11-66

*A la Maison des Services au Public
Place de la Mairie
24370 CARLUX*

Ecoute - Aide - Soutien

*Ne restez pas seul face
à la maladie d'Alzheimer*



Infos locales de la Croix rouge

A CARLUX

Maison de services au public : accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus) les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

A SARLAT

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- **au 4 boulevard Henry ARLET** se trouve le bureau de l'antenne locale : (05 53 59 12 41)

Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.

Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 17h.

Aides financières ponctuelles.

Formation pour tout public : prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.

Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.

- **au Colombier (ancien hôpital) :**

Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.

Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.

- **33 rue des Cordeliers :**

Mobilier et brocante : les mardi et vendredi de 14h à 17 h.



Entraide Cancer Périgord Noir

En juin 2016 l'association ECPN a été reconnue association d'intérêt général.

De ce fait des reçus fiscaux donnant droit à la réduction d'impôt sur le revenu sont disponibles (dans les limites prévues par la loi) .

Grâce à vos dons (municipalité, habitants de Carlux et l'ensemble du Périgord Noir), l'association Entraide Cancer a reversé sur les 5 dernières années 19000 euros à destination des personnes atteintes de cancer en Périgord Noir : 50% aux hôpitaux de Domme et de Belvès, 50% directement aux malades sous forme d'aide d'urgence à domicile et financement des soins par médecines complémentaires.

A qui s'adresser ?

Bernard GARROUTY	05 53 29 74 73
Françoise MARINIER	06 30 25 96 24
Arlette BOUYSSOU	05 53 31 26 18
Josye ANDRIEUX	05 53 28 25 15

Permanence le premier jeudi de chaque mois :
salle des associations de Carsac-Aillac à 14 heures

www.entraide-cancer-perigord-noir.fr

Infos Séniors

Proposés par l'ASEPT (association santé, éducation et prévention sur les territoires) et le « CIAS », des ateliers gratuits « **forme équilibre** » et « **forme bien-être** » se sont déroulés cette année à la salle des fêtes dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Ceux-ci ont permis à une quinzaine de seniors en suivant des conseils très adaptés :

- d'améliorer leur confort physique,
- de retrouver confiance en soi et en ses capacités,
- et ainsi d'obtenir une meilleure qualité de vie au quotidien.

Ces actions auprès des seniors sont conçues, soutenues et financées :



Le 15 novembre a eu lieu une journée sur la prévention conduite routière. Avec l'association Cassiopea de Périgueux, le club Au fil du temps a participé à l'élaboration d'une journée de prévention routière commentée par M Maury, instructeur.

La cession s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et studieuse et a permis à une trentaine de personnes d'effectuer des révisions et de découvrir les dernières obligations législatives en matière de circulation routière.

Un grand merci à M Maury et à Jennifer.

LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

LE 9 JANVIER 2018, beaucoup de monde pour la cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal.



André ALARD entouré de ses adjoints et conseillers a dressé le bilan de l'année 2017 et a fait part des projets et des travaux prévus pour 2018, essentiellement de la remise en état et l'entretien des bâtiments communaux.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, remercié le personnel municipal et scolaire ainsi que tous les bénévoles des associations qui œuvrent pour les animations de Carlux, le maire a invité toute l'assemblée à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Les cérémonies

Le 8 mai et le 11 novembre centenaire de l'armistice 1918

Les messages transmis par le ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire à l'occasion de ces cérémonies nous disent ceci :

« Le devoir de mémoire est la sauvegarde de notre liberté et il est utile de rappeler aux françaises et aux français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement courageux de femmes et d'hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, ont été prêts à la défendre.

Il est indispensable de transmettre aux jeunes générations, que cette liberté précieuse et fragile est un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants ».

Les cérémonies du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 permettent de rendre un hommage à tous les Morts pour la France, de maintenir la reconnaissance et le devoir de mémoire envers ceux qui ont œuvré pour la victoire et la paix.

Ces moments de souvenirs émouvants et de partage avec la population Carlucienne restent des moments privilégiés tant cette Histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.



Le 8 juin

Comme chaque année, une foule nombreuse s'est retrouvée à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944. La présence des écoliers a donné un ton particulier à la cérémonie au cours de laquelle les messages de paix se sont succédés.



La Fête nationale

A Carlux, le Comité des fêtes a choisi de commencer la fête nationale le 13 juillet et de la terminer le 14 juillet.

Comme partout en France, tous les drapeaux ont été déployés autour de la place de la mairie.

Le Comité vous a présenté, une soirée très conviviale autour d'un repas sérieusement élaboré.

De nombreux touristes sont venus nous rejoindre pour partager ces moments si doux. Les jeunes du pays, Pascal Saulière et son groupe « THE PEACEMAKERS », nous ont envoûtés et nous ont transportés joyeusement au pays des westerns..

Les enfants, plus d'une centaine, ont largement participé. Comme chaque année, ils ont défilé avec leurs lampions, accompagnés de leurs parents, dans les rues de Carlux lors de la retraite aux flambeaux qui s'est terminée sous les remparts du château pour la photo générale.

A minuit, un magnifique feu d'artifice a illuminé le château pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci au Maire André Alard et à notre Président Jean-Claude Delhorbe qui ont permis la réalisation de la manifestation.



LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Logements, mairie, Restaurant bar l'Escapade, réseau routier,

- Remise en état et peinture des volets du logement place de la mairie.
- Remise en état de l'appartement du 1er étage de l'ancienne gendarmerie : peintures, sols, salle de bain, cuisine aménagée, plomberie, électricité.
- Réfection des murs et sols des bureaux du secrétariat de mairie ainsi que de la salle du conseil (peinture, parquet flottant)
- Remise en état du mur du sous-sol du restaurant « l'Escapade » (enduit)
- Remise en état des croix de « Branel » et du cimetière (angle du carrefour avec la D61)
- Remise en peinture des grilles du monument aux morts
- Réfection de la signalisation routière horizontale (bandes blanches)
- Elagage des abords des routes et chemins communaux
- Entretien piste cyclable



Travaux d'investigation sur les réseaux d'assainissement collectifs avec la caméra.

A la mairie réfection des sols et murs du secrétariat, de l'entrée et de la salle du conseil

BIENVENUE À CARLUX
Joli Village



Nouveau panneau d'accueil



Consolidation de la croix de Branel



Consolidation de la croix du cimetière

L'Épicerie

L'épicerie qui était en cessation d'activité depuis pratiquement 3 mois a rouvert le premier juillet 2018.

La commune a racheté le fonds du commerce, afin d'apporter aux habitants de Carlux le maintien d'un commerce de proximité.

L'acte d'achat du bâtiment a été concrétisé en décembre.



Informations

Chers habitants de Carlux, avez-vous eu le loisir de visiter votre château ?



Savez-vous que lors des journées européennes du patrimoine, des visites guidées sont réalisées durant les deux jours que durent celles-ci ?

Savez-vous qu'un petit fascicule permettant de visiter le château de façon autonome a été édité et qu'il est en vente au prix modique de 5 € à la mairie et à l'espace Robert Doisneau.



Dans l'enceinte du château, des points d'intérêt sont repérés et numérotés de 0 à 9.



pancarte numérotée faisant l'objet d'un explicatif dans le livret ci-contre.

Chaque partie de la forteresse est ainsi décrite et son histoire explicitée.



Exercice d'évacuation au château avec le GRIMP

Le GRIMP « Groupement de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux » a réalisé le **7 décembre**, un exercice d'évacuation depuis la tour du château.

Ce groupe est constitué de pompiers spécialisés aptes à intervenir dans les situations les plus périlleuses.

L'exercice consistait, en l'absence supposé de moyen hélicoptéré, et au regard de l'étroitesse de l'accès à la tour, à descendre une victime inconsciente dans une civière, à la verticale de la tour (+ de 25m !) au moyen de cordages, treuil et matériel d'alpinisme.

Un pompier accompagnait la « victime », en rappel, afin que la civière ne rentre pas en contact avec les structures saillantes du château. L'opération s'est parfaitement déroulée.

« La victime », un conseiller municipal » et tous les spectateurs présents au pied de la tour ont été impressionnés par le professionnalisme et l'assurance des pompiers que nous remercions chaleureusement pour cette belle expérience.



Visite du sous-préfet



Le **20 décembre**, le sous-préfet Sébastien LEPETIT et l'inspectrice du trésor public Isabelle TREMBLAIS nous ont rendu visite. Nous leur avons présenté les réalisations de la commune, et nos projets pour l'année 2019.

La Dordogne en crue

Fin janvier de fortes précipitations ont provoqué une crue exceptionnelle de la Dordogne.

Sur le secteur de Rouffillac, le camping « les ombrages » s'est vu submergé, et la route de Saint-Julien coupée. Les chemins aux abords de la rivière étaient par endroits sous 1,20 m à 1.5 m d'eau...Une aubaine pour grues et hérons qui ont vu leur terrain de pêche étendu aux champs alentour.

Après 48 heures, la rivière avait regagné son lit, laissant un paysage inhabituel, comme un grand marécage, rendant les balades au bord de l'eau impossibles.



La Dordogne vue du pont de Saint-Julien en direction de Sarlat



Les pieds du pont de Saint-Julien submergés

La route de Saint-Julien coupée, le camping communal est submergé



Aérodrome de Domme

C'est avec plaisir que nous proposons aux habitants de Carlux de pouvoir voler avec l'un de nos avions et de faire la découverte de notre belle région vue du ciel.

Vous pourrez selon votre désir survoler les sites touristiques ou les lieux de votre choix et ceci avec un tarif très préférentiel.

En date du 1^{er} novembre 2018 :

100€/h pour l'ULM (un seul passager)
180€/h pour le DR400 ou le C172 (3 passagers maximum)

AVION : 20 mn de vol 60€
30 mn de vol 90€

ULM : 20 mn de vol 35€
30 mn de vol 50€

Contact Club:
06 76 73 40 11
09 62 10 09 18

VOL D'INITIATION au pilotage avec instructeur 30 mn de vol et 30mn d'explication au sol 100€.

**nous vous donnons rendez-vous pour notre meeting
dimanche 4 Août 2019.**



survol de la vallée de la Dordogne

La bibliothèque

La bibliothèque et le relais postal ne font qu'un et leurs horaires sont identiques.

Nous travaillons avec la Centrale de prêts du Département qui nous renouvelle une centaine de livres 2 fois dans l'année, pour 2019 cela se fera en avril et en novembre.

Si vous désirez un livre, vous pouvez le demander directement à la centrale de prêt.

La procédure est disponible auprès du receveur.

Voisinage et vie communale **CE QU'IL FAUT SAVOIR**

Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse... sont autorisés :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

Tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,

Et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux (liste des communes classées rurales et urbaines en annexe 4 de l'arrêté préfectoral), le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue. Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage.



L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est disponible sur le site internet de la mairie.

Débroussaillage

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions. En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Veiller à ne pas gêner la visibilité des routes.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse et élaguer les branches basses.



La salle polyvalente

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

pour les usagers résidant à Carlux :

Petite salle : 50 €

Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 €

Grande salle + cuisine : 200 €

Grande salle + Petite salle + cuisine : 250 €

Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Non résidents à Carlux :

Petite salle : 50 € Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 €

Grande salle + cuisine :

- Location aux associations de Simeyrols et Orliaguet : 200 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €

- Location aux particuliers d'autres communes : 350 €

- Location à usage commercial : 350 €

Forfait nettoyage (option) : 100 €

Caution de garantie: 500 €

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément lot de 40 assiettes de chaque sorte : 20 €

Flûtes de champagne : 1 € la coupe

Vaisselle cassée : 2 €

Jeton de chauffage : 1 €

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08

Un bien communal à la disposition de tous



Le parking de la salle des fêtes

Journées européennes du patrimoine : le château, un atout pour Carlux

Pour clôturer cette belle saison estivale, ont eu lieu les journées du patrimoine les samedi 15 et dimanche 16 septembre.

Par chance et contrairement à 2017, nous avons eu un temps magnifique, de nombreux visiteurs, de belles animations et ateliers médiévaux, ponctués par quelques combats à l'épée réalisés par l'équipe d'animations médiévales « l'Oriflamme ».

Comme chaque année, des visites guidées ont entraîné les visiteurs vers un passé où notre beau château connut sa splendeur puis sa destruction...



Rendez-vous les 14 et 15 septembre 2019 pour les prochaines journées du patrimoine !

La Pierre Angulaire

A la recherche du petit patrimoine local

Randonneurs, curieux du petit patrimoine, vous avez certainement à cœur le maintien en bon état des chemins et sentiers mais aussi du bâti qui les jalonne. Les recenser, puis les décrire dans des dossiers, c'est la mission de la Pierre Angulaire. Les dossiers sont élaborés en plusieurs étapes : identification et localisation, relevé de cotes sur le terrain, description photographique, dessins architecturaux, recherches historiques... Ils sont à la disposition de tous, étudiants en histoire, en architecture, propriétaires pour d'éventuelles rénovations par exemple. La Dordogne offre en ce domaine un très large éventail d'ouvrages remarquables.



Sur la commune de Carlux ces ouvrages ne sont pas encore tous recensés, lavoirs, pigeonniers, cabanes, fours à pain... Ils vous attendent. Six dossiers sont actuellement disponibles, un flyer décrivant une balade autour de l'eau est en cours d'élaboration.

Pour tous renseignements ou pour découvrir le petit patrimoine local Carlucien et plus largement du Sarladais, contacter...

<http://www.lapierreangulaire24.fr/>
Jean Louis ROUET, 24370Carlux

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (11 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 19 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321,45 km².

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.

**Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoulès, Orliaguet, Peyrillac-et-Millac, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrols, Veyrignac, Archignac, Borrèze, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues*

Inauguration de la gare de Carlux « Espace Robert Doisneau »

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne gare SNCF de Carlux ont été réalisés. Le nouvel office du tourisme, l'« espace Robert Doisneau », et le point restauration sont opérationnels depuis fin mars.

La gare abrite le siège de l'office du tourisme du pays de Fénelon, une salle dédiée à l'exposition permanente des œuvres de Robert Doisneau, une salle destinée à des expositions artistiques temporaires et des salles de réunion ou de séminaire.

L'inauguration a eu lieu le 15 septembre 2018, en présence des élus de la commune, de la communauté de commune et du département, des partenaires institutionnels ainsi que des filles du célèbre photographe. Les acteurs de l'activité et du touristique avaient eux aussi été conviés.

Notons que le bureau d'information touristique de Salignac est ouvert d'avril à octobre.

La soirée d'inauguration s'est poursuivie par un moment de convivialité où chacun a trinqué autour d'un buffet.



Le président de la communauté de communes, Patrick Bonnefon, entouré du sous-préfet, du président du conseil départemental, des conseillers départementaux et de la députée, coupe le ruban et inaugure ainsi officiellement la gare.



André Alard lors de son discours d'inauguration.



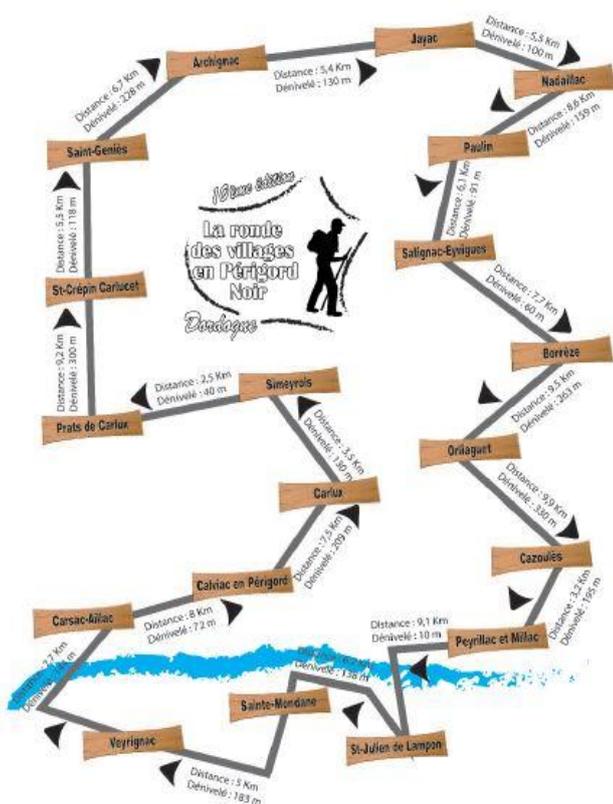
Animation musicale avec Michel Herblin



10e RONDE DES VILLAGES EN PERIGORD NOIR organisée par l'Office du tourisme du Pays de Fénélon



PLAN DU PARCOURS



Les paramètres kilométrage et dénivelé peuvent légèrement évoluer pour des impératifs de terrain lors du balisage.

Avenir Impressions - Saint-Genès - 05 53 31 05 68 - www.avenirimpression.fr

LA RONDE DES VILLAGES 2018 a eu lieu le week-end du 13 et 14 octobre.

Près de 4000 randonneurs s'étaient donné rendez-vous pour réaliser des randonnées à la carte en sens inverse de l'année précédente, en effet le sens de la ronde change chaque année.

Le temps fut clément voire chaud tout au long des **126 km** de la boucle 2018. Avec autant de km à parcourir, les marcheurs reviennent d'année en année afin de réaliser l'ensemble du parcours, par tronçons, sur un ou deux jours.

Un grand merci aux bénévoles bien sûr, qui ne ménagent pas leur peine, aux randonneurs qui nous témoignent tant de sympathie et d'encouragements. Un grand merci aussi à l'équipe de l'Office du Tourisme qui assure soutien et support pour la réalisation de cette grande manifestation. Inscrivez-vous dès le mois de mars si vous désirez participer à la Ronde, car cette année celle-ci affichait complet quasiment fin avril...

**RDV les 12 et 13 octobre 2019
pour la 11e Ronde des villages !**



Raymonde casse traditionnellement au maillet quelques noix pour les randonneurs !

Cette année les maillots distribués aux marcheurs étaient roses, en soutien à la campagne
« OCTOBRE ROSE »
 le mois national de mobilisation contre le cancer du sein



Samedi, l'équipe des bénévoles s'accorde une petite pause repas après le « service du midi »
Tout de même 230 randonneurs servis !



TAXE DE SÉJOUR : mode d'emploi

Changement

Tarifs 2019 :

La réforme de la taxe de séjour entrera en vigueur sur tout le territoire national à compter du 1er janvier 2019.

Ainsi des modifications interviennent :

- Dans le barème tarifaire
- Dans l'application d'un pourcentage sur le coût des nuitées (compris entre 1% et 5%) pour les catégories d'hébergements non classés ou en attente de classement.

Rappel des cas d'exonération :

Les mineurs (- 18 ans)

Les titulaires d'un contrat saisonnier employés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Fénélon

Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Rappel des obligations du logeur :

1. Déclarer à la Mairie où se situe l'hébergement de l'ouverture de l'activité.
2. Afficher les tarifs en vigueur de la taxe de séjour dans son lieu d'accueil.
3. Percevoir la taxe de séjour.
4. Tenir un « registre du logeur » (mis à disposition sur le site de la communauté de communes).
5. Informer la Communauté de Communes de tout changement concernant l'hébergement (changement de classement, de capacité d'accueil, fermeture définitive ou temporaire...).
6. Reverser la taxe de séjour à la Communauté de Communes aux périodes définies :



Période de perception	Dates de reversement
De décembre à mai	Entre le 1 ^{er} et le 15 juin
De juin à août	Entre le 1 ^{er} et le 15 septembre
De septembre à novembre	Entre le 15 novembre et le 1 ^{er} décembre

Le dernier versement/déclaration pour l'année en cours doit se faire avant le 1er décembre.

Paiement de la taxe de séjour par le logeur :

En cas de location via les opérateurs numériques tels que Airbnb, Booking, Homelidays, Aritel...le propriétaire doit s'assurer auprès de ses locataires ou de son espace client que le paiement de la taxe de séjour a été intégralement réglée lors de la réservation en ligne ; à défaut un complément pourra être demandé au locataire. L'opérateur numérique reversera directement à la collectivité ce qu'il aura collecté au titre de la taxe de séjour sur son territoire.

La taxe de séjour est perçue uniquement par l'intermédiaire des logeurs (professionnels ou occasionnels) et ce avant le départ du client qui reçoit (à sa demande) en retour une facture ou une quittance faisant état du paiement de la taxe.

A l'appui de son versement, le logeur doit joindre un chèque global qu'il établit à l'ordre du Trésor Public pour le montant total des taxes qu'il a encaissées auprès de ses clients.



Attention : il n'est pas règlementaire de faire établir par chacun des locataires des chèques individuels et de les transmettre à la Communauté de Communes ; ainsi la collectivité refusera les chèques émis par les locataires !!!

Conformément aux dispositions de l'article L.2333-38 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération en date du 20 septembre 2016, la Communauté de Communes a mis en place la taxation d'office. En effet, en cas de non perception ou de non déclaration de la taxe de séjour par un hébergeur, la Communauté de Communes du Pays de Fénélon, après avoir eu recours à toutes les notifications et mises en demeure préalables, peut émettre un titre à l'encontre de l'hébergeur pour taxation d'office.

Documents nécessaires mis à la disposition des propriétaires d'hébergements :

Tableau des tarifs en vigueur

Registre du logeur /formulaire de déclaration

Outil de calcul de la taxe de séjour pour hébergement non classé ou en attente de classement

Reçu pour locataire

Attestation de non location

En cas de difficulté à remplir les formulaires : la régie Taxe de Séjour est à votre disposition au siège de la Communauté de Communes – 1 place de la Mairie – 24590 SALIGNAC EYVIGUES
au 05 53 30 43 57 ou compta@paysdefenelon.fr ou accueil@paysdefenelon.fr

L'ensemble de ces documents est disponible sur simple demande au secrétariat de la Communauté de Communes ou disponibles sur notre site internet :

<https://www.paysdefenelon.fr/index.php/competences/tourisme/taxe-de-sejour>

	Non classé	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Ancien classement village de vacances		Confort		Grand confort		
Hostellerie, résidence de tourisme, meublés et assimilés	3,3% plafonné à 2,20 €	0.44 €	0.66 €	0.88 €	1.10 €	1.65 €
Villages de vacances, parc résidentiel de loisirs, village résidentiel	3,3% plafonné à 2,20 €	0.44 €	0.44 €	0.44€	0,66 €	
Campings	0.22 €			0.55 €		
Chambres d'hôtes	0.44 €					

Les chenils-refuges intercommunaux

Pour les communes de Peyrillac-et-Millac, Orliaguet, Carlux, Cazoulès, des chenils intercommunaux sont mis à disposition des municipalités.

S'adresser à la communauté de communes du Pays de Fénelon Tél : 05 53 30 43 57

Lorsque vous repérez ou recueillez un chien perdu, vous pouvez contacter la mairie qui fera le lien avec les services concernés. Les agents vérifient si l'animal est identifié (puce électronique ou tatouage).

Si l'animal n'est pas identifié, une annonce est diffusée par la communauté de communes dans l'ensemble des mairies du territoire, dans les cabinets vétérinaires, la presse locale, la gendarmerie et dans les commerces.

Le tarif à la charge du propriétaire est de 15 € par jour.



Carlux est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Depuis le 1er janvier 2014 les communes de la Communauté de communes du Pays de Fénelon sont classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette reconnaissance permet de bénéficier de mesures fiscales et sociales incitatives pour favoriser le développement de l'activité économique.

Pour les entreprises, artisans, commerçants mais aussi pour les professionnels exerçant une activité non commerciale (médecin, professionnels de santé, professions libérales, titulaires de charges et d'office), cela permet des exonérations en matière fiscale et de cotisations.

Le dispositif en cours est prorogé 3 années supplémentaires soit jusqu'au 30 juin 2020. Ensuite à partir de 2020, la nouvelle liste des intercommunalités éligibles le sera pour la durée du mandat pour donner plus de visibilité aux collectivités et aux acteurs économiques.

Pour toute information complémentaire, contacter les services fiscaux et l'URSSAF.

La déchetterie de CARLUX



Le tri est à la portée de tous !

Pratiquement tout ce qui n'a plus d'utilité chez vous est quasiment récupérable en déchetterie :

Au cas où un doute subsiste quant à la prise en charge du déchet, l'employé du SICTOM présent sur place se réserve le droit de le refuser et mieux encore, de vous orienter vers la structure susceptible de le recycler ou l'éliminer .

La transition écologique et les lampes:

L'avènement de la lampe à leds va entraîner l'abandon et l'élimination de nombre de lampes à incandescence et, plus grave, des lampes dites à basse consommation, de type fluorescentes, dont le marché a été inondé depuis plus de 20 ans.

Celles-ci, tout comme les lampes à incandescence ne doivent en aucun cas être jetées avec les déchets ménagers ! Elles doivent être recyclées en déchetterie ou dans les bacs de récupération présents à l'entrée des magasins de la grande distribution. Elles sont constituées de gaz rares et de poudres qu'il ne faut pas dissiper dans l'atmosphère. Donc ne les brisez pas !



cet autocollant disponible en mairie à coller sur votre boîte aux lettres permettra d'économiser 40 kg de papier par an...

Et malheureusement toujours les incivilités, Oh combien inutiles



Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicule peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au

05 53 29 71 08

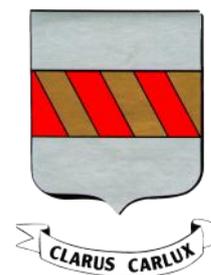
Les horaires d'ouverture de la déchetterie :

MARDI , JEUDI et SAMEDI de 8 h30 à 12h30 et MERCREDI et VENDREDI de 13h30 à 18H00

LA VIE CULTURELLE



CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2019



06 Janvier	Vœux du maire	Mairie de Carlux
13 Janvier	Galette et AG	Au Fil du Temps
20 Janvier	Huîtres crépinettes	Amis de Carlux
25 Janvier	AG Kayak	Club Canoë Kayak
07 Mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux
09 Mars	Repas Paëlla	Ami'cole SVS Carluxais
16 Mars	Théâtre	Entraide Cancer
22 Mars	Carnaval des Écoles à St Julien	Ami'cole SVS Carluxais
07 Avril	Repas tête de veau	Amicale de chasse
14 Avril	Loto	Au Fil du Temps
26 Avril	AG comité des fêtes	Comité des fêtes Carlux
05 Mai	Printemps du livre	Comité des fêtes Carlux
08-09 Juin	Fête votive	Comité des fêtes de Carlux
15 ou 23 juin	Concert chorale DONNA CORI	Amis de Carlux
30 Juin	Kermesse des écoles	Ami'cole SVS Carluxais
Juillet	Vide-greniers	Amicale laïque
07 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux
20 Juillet	Repas grillades	Amicale de chasse
26 Juillet	Date réservée	Comité des fêtes
04 Août	Kermesse	Paroisse
10 Août	Quatuor Alyosus	Au Fil du Temps
14-15 Août	Fête de Limejouis	Comité des fêtes Limejouis
23 Août	Moules-Frites Fermeture base	Club Canoë Kayak
24-25 Août	Fête des crêpes	Amis de Carlux
01 Septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux
14-15 Septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux
12-13 Octobre	Ronde des villages	Office du tourisme
19-20 Octobre	Expo Artistes	Comité des fêtes de Carlux
10 Novembre	Repas	Au Fil du Temps
21 Décembre	Repas de Noël	Ami'cole SVS Carluxais
31 Décembre	Réveillon	Comité des fêtes de Carlux

Rétrospective 2018

Mélimél'Arts

Soirée contes

Le 02 février, notre célèbre voisin Daniel LOMOND de Saint Julien de Lampon, a ravi nos oreilles et notre esprit avec son conte « Pampeligosse ». L'auditoire s'est laissé conduire avec un plaisir non dissimulé vers cette terre promise en compagnie de « Pontouquète », personnage loufoque qui voyage avec humour dans le temps et l'espace.



Le public venu nombreux depuis de nombreuses communes alentour a chaleureusement applaudi Daniel que nombre d'entre eux écoute chaque jour sur « Radio France Périgord ».

ATELIER THEATRE ENFANTS MELIMEL'ARTS

Sous la houlette d'une comédienne professionnelle,
Aura SERJOUX, l'animation théâtre est destinée :

**aux enfants de 7 à 11 ans le mercredi après-midi de 14h30 à 16h,
à la salle des associations de Carsac.**

L'objectif étant de leur apprendre à s'épanouir dans le rapport aux autres ; de façon ludique les exercices leur permettent d'exprimer leur créativité, de prendre confiance en eux et d'acquérir des facultés d'expression orale.

En fait « l'atelier théâtre » est l'un des outils utiles à la socialisation .

Comme chaque année, les comédiens en herbe , à l'aise dans différents mode d'expression théâtra- le se sont produits sur scène devant un public de parents impatientes et heureux de découvrir le talent de leur enfant .

Passé le trac inévitable, ils ont réalisé une jolie performance issue des improvisations et des exercices de l'année ; un spectacle tout en humour et



créativité où chaque enfant a trouvé sa place et pris un grand plaisir à montrer ce qu'il avait acquis ...Chapeau les artistes !

**Inscrivez vos enfants dès le mois de juin
auprès de :**

Bernard LAUVIE 05 53 59 47 29, Odile COURONNÉ
06 37 87 11 66, Nadia GARRIGUE 05 53 31 96 41



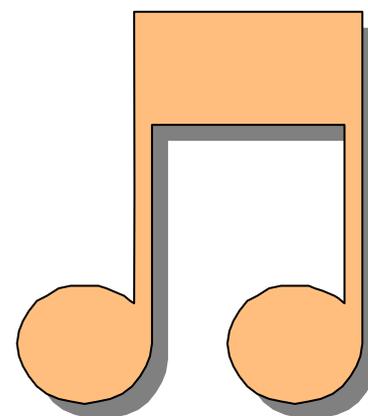
La CULTURE n'est pas l'apanage des grandes villes. L' aide financière de nos partenaires : le Conseil départemental, la Communauté de communes du Pays de Fénelon et la municipalité permettent de soutenir la culture en milieu rural.

Qu'ils en soient remerciés.

La musique

Le 30 juin, Pascal SAULIERE s'est produit au sein du groupe « Vallée Vézère Orchestra » composé de près de 40 musiciens (élèves et professeurs) sur les tréteaux du théâtre de verdure du château. Etaient également présents « le CRD24 », « la Concorde terrassonnaise » et « la Saint Rock » de Saint-Geniès.

Leur répertoire de musique Classique, Pop Rock et Latino enchantait plus de 80 spectateurs issus de tous horizons. Un tonnerre d'applaudissements a confirmé le plaisir partagé au cours de ce concertA renouveler...



Le 08 juillet Le Chœur « Donna Cori » et le groupe « l'Ami-Copain » (guitares, basses, chant) ont donné un concert chaleureusement applaudi sur la cour centrale du château de Carlux.

Au programme : des chansons françaises des répertoires de J. Ferrat, G. Brassens, H. Aufray, Graeme Allwright et bien d'autres...



Le public nombreux a repris en chœur les chansons et a bissé plusieurs fois.

L'année 2018 fut riche en programmation et nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance ; élus locaux et départementaux, spectateurs, bénévoles, comédiens, musiciens et chanteurs.

Nous mettons tout en œuvre pour développer nos activités et sommes à la recherche de nouveaux bénévoles. Venez nous rejoindre pour choisir, préparer, programmer nos futurs spectacles et accompagner nos projets culturels.

Toute l'équipe de Mélimé!Arts compte sur votre fidélité pour assister aux événements 2019 et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

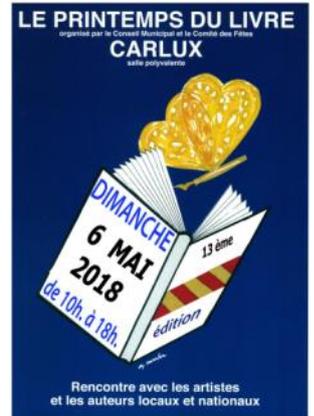
Salons et expositions

Le 13^e Printemps du livre

L'écriture est le préalable à l'existence du texte et donc du livre.



L'étude du livre, dans sa partie comporte de nombreux aspects économiques, sociologiques, politiques et idéologiques : le livre en tant que produit (technique, édition, possibilités ou non de diffusion, etc.), en tant qu'œuvre (esthétique de sa reliure par exemple), etc.



En outre, la lecture étant la finalité habituelle du livre, il faut ajouter une sociologie et une histoire de la lecture.

L'écrivain écrit le texte, l'éditeur a trois fonctions : intellectuelle, économique et technique.

A Carlux, le 6 mars, le Comité des Fêtes a eu le plaisir de présenter son 13^e Printemps du Livre.

Une quarantaine d'auteurs et quelques éditeurs sont venus partager leur savoir, leur rêve, leur expérience. Ils ont offert un moment de leur vie à de nombreux visiteurs.

Avec la présence des ateliers d'illustration et d'écriture, ces derniers ont pu approfondir une méthode de communication de leur imagination. Pierre Rudent a composé de sympathiques Haïkus (courts poèmes japonais).



Nous remercions vivement les enfants des écoles pour leur participation. Leurs œuvres effectuées suite à l'étude avec les institutrices des livres de JILGO ont apporté beaucoup de fraîcheur à la manifestation.

Les échanges avec les adultes ont été particulièrement forts pendant le repas préparé avec soin par les membres de l'Association. Merci à tous !!!

Petits et grands, n'hésitez pas à profiter de ces moments privilégiés assez rares dans notre monde rural !!!

Le Comité vous invite à renouveler l'expérience le 5 mai 2019 lors de notre 14e salon du livre qui se déroulera à la salle polyvalente de Carlux.



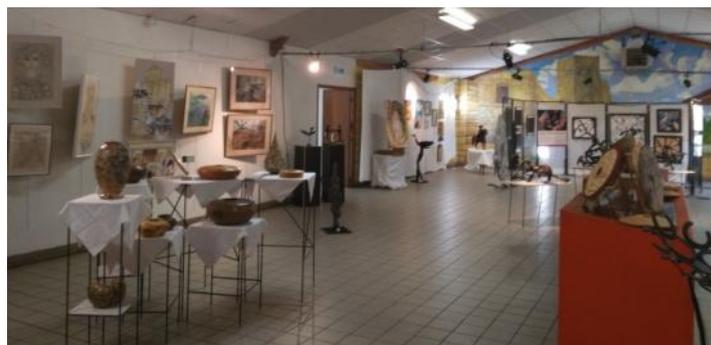
L'ensemble des auteurs et des animateurs

L'Art dévoilé

La neuvième exposition « L'ART DEVOILE » s'est déroulée les 20 et 21 octobre 2018 à la salle polyvalente de Carlux.

Une vingtaine d'artistes professionnels et amateurs dont sept nouveaux ont présenté leurs œuvres inédites (peintures, sculptures, etc.).

Nous avons accueilli de nombreux visiteurs lors du vernissage et pendant les deux jours de l'exposition de 10 heures à 18 heures.



Le public a beaucoup apprécié la qualité exceptionnelle des œuvres exposées et les échanges avec les exposants. Merci à tous pour la réussite de la manifestation.

Rendez-vous les **19 et 20 octobre 2019** pour une édition très spéciale à l'occasion du **dixième anniversaire**.

Les coordonnées des artistes sont à la disposition de tous, vous pouvez contacter le comité des fêtes qui vous les communiquera.

ADRESSAGE

La municipalité engage un **projet d'adressage de la commune qui consiste en la dénomination des rues**. Cette démarche vise à faciliter les livraisons et le service postal, les interventions des services de secours et des intervenants techniques, et permettre l'accès à certains services comme la fibre optique à la maison.

L'adressage se fait en plusieurs étapes : identification de toutes les voies de la commune à nommer, des habitations à numéroter, puis choix du libellé de la voie.

RUE de la Mairie

Une fois les noms de rues et numéros définis, nous vous informerons de votre nouvelle adresse de manière à ce que vous communiquez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs. Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Il sera alors mis en place la signalétique : pose des panneaux des voies, délivrance des numéros d'habitation.

Nous vous informerons en temps utile de toutes les démarches à accomplir et vous accompagnerons dans leur réalisation.

Concours maisons fleuries

Le comité des fêtes vous rappelle que le concours 2018 a été annulé du fait du trop petit nombre de participants inscrits.

Toutefois, les Carluciens ont pu apprécier malgré tout de belles terrasses fleuries.

Le concours est ouvert en 2019 et le bureau attend vos inscriptions à compter du 1^{er} mai.

A bientôt.

Associations de Carlux

Qualité	Nom	téléphone	Adresse électronique
Président Les Amis de Carlux	Yves GARRIGUE	0686452285	yvesgarrigue@groupegarrigue.fr
Présidente Au Fil du Temps	Jeanine CHARRIER	0680858481	janine.charrier@gmail.com
Président Comité des Fêtes de Carlux	Jean-Claude DELHORBE	0608586219	janine.charrier@gmail.com
Présidente de l'association Mélimél'Arts	Nadia GARRIGUE	0614178272	nadia.garrigue@wanadoo.fr
Président de l'Amicale de chasse	Patrick ANDRIEUX	0685325819	patrick.andrieux10@wanadoo.fr
Président de l'Amicale Laïque	Jean LEBERT		
Président du Comité des Fêtes de Liméjouis	Nicolas LINOL	0671567803	avrilshumi@hotmail.fr
Relais Paroissial de Carlux			paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Présidente du Canoë Club Carlux	Sylvie CASTANG	0641830570	ckccarlux@wanadoo.fr
Président de l'Essic	Daniel AUMONT	0632625443	essic-carlux@orange.fr
Président de l'association les Coccinelles	Guy SAULIERE	0633361145	egsauliere@free.fr
Présidente association Ami'cole	Amélie TRIVIER	0649425301	

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Football

Président : Daniel AUMONT (06 32 62 54 43)

Vice-présidente : Régine JARDIN (07 72 14 44 73)

Secrétaire : Thierry JOUFFRE (06 03 72 59 96)

Courriel : essic-carlux@orange.fr

E.S.S.I.C.



Ecole sportive de Secteur InterCommunes de Carlux

Le nouvel exercice 2018-2019 se présente dans la continuité de la saison dernière avec 7 nouvelles recrues qui viennent s'ajouter aux enfants déjà présents l'année dernière ce qui nous permet d'engager des équipes dans les catégories U7 (nés en 2012 et 2013) et U9 (nés entre 2010 et 2011). Après le titre de champion du monde de l'équipe de France en Russie et avant la coupe du monde féminine qui se déroulera en France en 2019, nous espérons que de nombreux enfants, filles ou garçons, viennent nous rejoindre pour s'initier à la pratique du football.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez prendre contact avec un responsable ou bien rencontrer Damien, Patrick et Daniel, les éducateurs du club lors des séances d'entraînements tous les mercredis scolaires au stade de Carlux entre 14 heures et 16 heures.

Le bureau remercie la commune de Carlux pour son aide, mais aussi tous les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles ainsi que les parents qui donnent de leur temps et de leurs moyens.

Bonne année 2019 à tous



La gymnastique volontaire

On ne le dira jamais assez, l'exercice physique et en particulier la gymnastique sont un bienfait pour la santé. Nos gymnastes l'ont bien compris et sont toujours aussi nombreux, ne ménageant pas leurs efforts pour rester en forme ! Rejoignez nous !

Les cours ont lieu le mercredi à 10h
À la salle des fêtes de Carlux

Pour les inscriptions :
sur place le mercredi .

Contacts :

Michèle DELHORBE : trésorière
Helen STRATT : animatrice



Les Amis de Carlux



La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : <http://lesamisdecarlux.over-blog.com>

53e Fête des crêpes 25 et 26 août

La fête des crêpes 2018, n'égalera pas en fréquentation celle de 2017, qui fut un grand succès. Les caprices de la météo nous en ont empêchés samedi après-midi, car un épisode fort pluvieux laissera la place presque vide pendant une bonne partie de la soirée.

Tout de même **5400 crêpes** réalisées grâce aux 14 crêpières et crêpiers bénévoles qui se sont succédés derrière les feux. Malgré la pluie du samedi soir, le repas servi au château a très bien fonctionné avec plus de **200 couverts** servis. Dimanche le soleil est de la partie et c'est une très grosse affluence dès 17h sur la place de la mairie. Comme chaque année, courses en sac, échasses, et tir à la corde, sur l'esplanade. L'occasion pour petits et grands de se mesurer et de jouer les équilibristes !

Nouveauté au stand tir : le tir à l'arc fait son apparition avec succès auprès du tir à la carabine.



Le stand de tir à l'arc



Les jockeys prêts pour la course du samedi soir



L'atelier jeux médiévaux des « enluminées »



Crêpières et crêpiers à l'ouvrage

Cette année, c'est un groupe de gentes dames dénommées « les Enluminées » qui ont assuré l'animation médiévale qui est désormais entrée dans les habitudes de la fête. Nous avons là la diseuse de bonne aventure, l'atelier calligraphie et les jeux de stratégie pratiqués au Moyen Age.

Pas de fête des crêpes sans courses d'ânes ! Leur succès ne s'est pas démenti, avec une affluence record dimanche soir pour la nocturne.

Rendez-vous les 24 et 25 août 2019 pour la 54e édition !

Pour clôturer cette belle fête familiale, le feu d'artifice a embrasé la tour du château, et mis des étoiles dans les yeux, puis, petit à petit, jusqu'à presque 2 heures du matin, chacun a rejoint ses pénates, laissant aux agents communaux et aux bénévoles, le soin de tout remettre en place dès le matin, comme si rien ne s'était passé...

Repas huitres crépinettes le 21 janvier

Environ 60 personnes au repas huitres crépinettes, avec cette année une ambiance très festive.

Rendez vous le 20 janvier 2019 pour le prochain repas , et le renouvellement des cotisations !



L'année 2018 a vu l'élection d'un nouveau bureau composé de :

Yves GARRIGUE président

Michel GARNERO vice président

Nadia GARRIGUE trésorière

Paule PICQUET secrétaire

Michel LEMASSON 2ème vice président

Brigitte REY trésorière adjointe

Claudine ALBENQUE secrétaire adjointe

Je remercie les Amis de Carlux et tous les bénévoles (plus de 70 personnes) qui ont participé à l'organisation et permis la réussite de ces journées tout au long de l'année

Rendez-vous le jeudi 7 mars 2019 à la salle des fêtes à 18 h 30 pour notre assemblée générale

Bonne et heureuse année à tous !

Le Président, Yves Garrigue



Le bilan global de l'association sera présenté à l'assemblée générale et nous pourrions proposer à la Mairie une nouvelle participation financière à l'embellissement de notre commune et à la restauration du château en 2019.

Les gains réalisés lors de la manifestation permettront de participer à l'embellissement du bourg et à la restauration du château.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après pour la réussite de ces journées.

lesamisdecarlux@orange.fr



Club Canoë Kayak



Présidente : Sylvie CASTANG ckccarlux@wanadoo.fr

En février 2018, l'assemblée générale a procédé à l'élection du bureau et au renouvellement de son comité de direction pour 4 ans.

Présidente : Sylvie Castang, Vice-présidente : Françoise Edme.
Trésorière : Céline Loubriat, Vice-trésorier : Patrice Ferber.
Secrétaire : Morgane Planche, Vice-secrétaire : Céline Castang.

Membres : Régis Espinet, Elodie Ferber, Mathieu Ferber, Cathy Chapoulie, Lyse Ferber, Jean-François Castang.

En ce qui concerne les activités de l'année 2018 ;

De février à mai ; Aquagym chaque mercredi ; détente agréable pour chacun et chacune.

En février ; sortie à la neige à Super Besse. Malgré une journée de pluie tout le monde s'est éclaté sur les pistes ou dans la neige.

En avril ; sortie au Futuroscope avec les ados présents, découverte de ce haut lieu technologique et ludique.

En mai ; sortie au karting où chacun s'est défoulé

En juin ; sortie Haute Dordogne et Neuvic sur Corrèze. Les 17 personnes ont été heureuses de découvrir les 5 barrages et de naviguer sur la gabarre à Spontour.

En juillet et août ; tous les vendredi soir ; repas partagés remplis de convivialité ; parfois la descente jusqu'à St Julien permet d'admirer l'environnement.

Vendredi 24 Août : La 2e édition de la soirée moules frites ; environ une centaine de personnes ont dégusté les frites et les moules. Ambiance assurée!

En septembre ; sortie à l'océan, dans un hébergement super sympa ; la dégustation d'huîtres et la balade en bateau sur le bassin ont été appréciées.

En septembre ; marathon de la Dordogne ; la présence de Pierre et son équipe sur le 9 places et celle de Philippe au service de l'organisation ont permis de continuer la tradition. Mieux, une coupe a été gagnée ! En 2019 ce sera le 20e anniversaire des mille pagaies : nous serons présents!

En octobre ; sortie karting un 2e défoulement inter génération.



En novembre ; Le traditionnel repas, qui permet de remercier les bénévoles .

La saison de location a démarré avec la journée « porte ouverte » **le 2e dimanche de juillet** avec son repas traditionnel et la descente l'après-midi, Cette année il y eut 32 bénévoles qui se sont relayés pour les conduites, ainsi que pour les permanences au niveau du bureau d'accueil avec des consignes strictes au niveau de la sécurité et pour l'organisation générale, Nous avons recueilli une chouette effraie pendant 2 jours, on l'a amenée à la Réserve zoologique de Calviac. Le traditionnel repas de fin d'année qui permet de remercier les bénévoles a eu lieu début novembre.

La prochaine assemblée générale aura lieu : **vendredi 25 janvier 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Carlux, on compte sur vous.**

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2019

la présidente, Sylvie Castang



Ami'cole

L'Ami'cole est l'association des parents d'élèves du regroupement scolaire du Carluxais qui concerne les enfants de 7 communes, répartis sur les 4 écoles de Carlux, Cazoulès, Ste Mondane et St Julien de Lampon.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations et d'aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Amélie TRIVIER (présidente) 06 49 42 53 01

Louise EMENGAR (Trésorière)

Stéphanie KHAMVONGSA (Secrétaire)

Ami'cole
Association des parents d'élèves
du R.P.I. du Carluxais



Le Comité des fêtes de Carlux

Président : Jean-Claude DELHORBE

Mel.: janine.charrier@gmail.com

Président d'honneur : André ALARD

Adjointe : Marion SAULIÈRE

Trésorière : Lyse FERBER, Adjoint Jean-Claude DELHORBE.

Secrétaire : Janine CHARRIER avec l'aide de notre docteur Stéphane FLORENTY.

REMERCIEMENTS :

Le bureau du Comité des fêtes remercie particulièrement le Maire, les employés communaux et tous les bénévoles qui ont participé à ses activités, soit : au Printemps du Livre, à la fête votive, au 13 juillet, au méchoui et au salon de l'art dévoilé.

LE COMITE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2019
et souhaite vous recevoir lors de ses prochaines manifestations y compris au réveillon.

Fête votive des 09 et 10 juin

Impossible d'oublier une fête si particulière !!!

Comme d'habitude, les membres du Comité des fêtes ont œuvré longuement pour mettre en place deux jours de fêtes avec les employés municipaux que nous remercions vivement.

Le Comité remercie également la généreuse participation de nos amis Carluciens, sans qui la fête ne pourrait exister.

Très vite, les forains ont déployé leurs stands et manèges sur la place des Platanes lançant ainsi les festivités et introduisant notre première fête de l'été.



Une super partie de pétanque a réuni encore une fois de sérieux concurrents pour notre concours. Pascal et Jean Marie ont distribué ensuite de bonnes récompenses.

De succulents repas ont été dégustés par de joyeux convives sous la toile. Ces derniers ont pu découvrir et apprécier vivement des animations inédites :



- Le nouvel ensemble de Benoît Saulière le « B&CIE » le samedi soir.

- Le nouvel ensemble de Nathalie Grellety et de Benoît Saulière « BEN et NAT'S » le dimanche soir. Ils ont entraîné une multitude de jeunes et moins jeunes sur la piste.

Un magnifique feu d'artifice, tiré sur la tour de notre château, a clôturé ces deux journées de folies.

Rendez-vous en 2019 les 8 et 9 juin

Le méchoui

Au petit matin du 2 septembre, un tout petit groupe du Comité des fêtes s'est réuni sur la terrasse du château pour préparer un beau feu afin de rôtir de magnifiques agneaux.



La splendide vue sur le village au lever du soleil aurait dû encourager plus de volontaires mais tout a été confectionné avec amour pour recevoir une centaine de personnes.

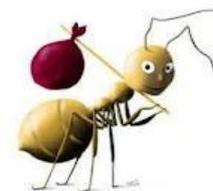
A l'heure du repas tout était prêt... toujours dans un décor moyenâgeux et le festin s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous pour ces si doux instants de partage qui ont clôturé les festivités d'été de Carlux.

RENDEZ-VOUS le 1^{er} SEPTEMBRE 2019 SUR NOTRE BELLE FORTERESSE.....

Amicale laïque « LA FOURMI »

Président : Jean LEBERT



Amicale de chasse de Carlux

Le repas "tête de veau" aura lieu le dimanche 07 avril 2019 à la salle des fêtes de Carlux

Le repas grillades est prévu le dimanche 20 juillet 2019, dans le même lieu.

Président : Patrick ANDRIEUX

Vice-président : Moïse PONS

Trésorier : Jacques ESCAMEL

Vice-trésorier : Julien PLANCHE

Secrétaire : Jérémie GUÉRIN

Piégeurs agréés : Patrick ANDRIEUX, Jérémie GUÉRIN

Meilleurs Vœux pour une Bonne Année 2019!

**Pour tout renseignement,
s'adresser au Président :**

☎ 05 53 29 78 89

☎ 06 85 32 58 19

Le Comité des fêtes de Limejols

Président : Nicolas LINOL PEYROU

avrilshumi@hotmail.fr

Les 14 et 15 Août 2018 a eu lieu notre traditionnelle fête de Limejols.

Le repas du 14 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, grâce à notre équipe de bénévoles qui a su combler vos appétits, rythmé par le son des Bandas.



Le 15, les rues de Limejols étaient animées par les musiciens lors de notre traditionnelle aubade.

Pour clôturer ces deux jours, un magnifique feu d'artifice a embrasé le ciel de notre petit village.

Le comité des fêtes tient à remercier les participants toujours aussi nombreux, ainsi que les bénévoles qui par leur dévouement permettent de faire perdurer cette fête.

Nous remercions aussi notre nouveau groupe B&Cie et Nathalie Grellety qui pendant ces deux jours animent notre fête.



Meilleurs vœux pour une bonne année 2019 et à l'année prochaine.

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER
janine.charrier@gmail.com

Une année bien remplie

Le 12 janvier,

Nous nous sommes tous retrouvés à la salle polyvalente pour notre Assemblée générale puis nous avons partagé la galette des rois traditionnelle.

Nous remercions le Maire, André Alard pour le champagne.

Le 24 MARS,

Nous avons pris le chemin du PALIO à Périgueux pour écouter le programme d'AGE TENDRE, la tournée des idoles 2018.

Le 15 AVRIL,

Nous avons organisé notre loto annuel.

Un chaleureux MERCI à tous les généreux donateurs qui nous ont permis d'offrir de très beaux lots.

Les lots importants des quines des cartons pleins ont été offerts par le CLUB.

Merci à Frédéric qui s'est joint à nous pour ce jour de labeur.

Merci à tous les participants, vous nous avez permis d'acquiescer quelques fonds pour aider aux activités de nos aînés.

Le 26 AVRIL,

Nous avons organisé une soirée récréative où nous avons projeté les photos de notre voyage 2017 en Corse. Les montages étaient préparés par notre trésorier, Jean Claude Roussel et notre ami Jacques Delvert.

Du 13 au 17 MAI,

Une trentaine de membres ont dirigé leur pas sur le territoire de la Sologne.

Après notre arrivée dans notre résidence à la Ferté Imbault, nous avons découvert la forteresse de Guédelon malheureusement sous la pluie, seul jour de mauvais temps de notre voyage. Puis l'après-midi, pour nous réchauffer, nous nous sommes blottis dans un bateau pour une croisière sur le canal de Briare.



Le lendemain, la visite de Chambord, le déjeuner dans le château et la balade en calèche nous ont enchantés.



Nous avons prolongé nos visites en passant une journée au château de Cheverny avec la visite du musée de Moulinsard (tintin) et une balade sur le lac.



En revenant, nous avons découvert le château du Moulin où fut tourné Thierry La Fronde puis celui de Menetou-Salon avec son exposition de voitures anciennes. Après un arrêt à Mehun-sur-Yèvre pour voir la forteresse et la tour de l'horloge, nous sommes rentrés à Carlux la tête pleine de rêves.

DU 1ER AU 5 OCTOBRE,



Nous sommes repartis encore plus nombreux pour un voyage en Ardèche.

Le premier jour nous a guidés vers notre résidence en traversant les monts d'Ardèche avec un arrêt à Langogne et à Vogûé proche de notre résidence à Saint-Maurice-d'Ardèche. Nous avons été accueillis très chaleureusement dans un confort exceptionnel.



Le deuxième jour, après avoir visité une nougaterie (et dégusté bien sûr), nous avons découvert la magnifique grotte Chauvet, de loin le plus beau des fac-similés. Après un bon déjeuner au pied du pont d'Arc, nous avons effectué quelques arrêts pour contempler les gorges.



A la fin de la journée, la visite d'un musée nous a tout appris sur la lavande en nous rapprochant de la Provence.

Le troisième jour, nous avons joué aux apprentis œnologues en dégustant les grands crus d'Ardèche au NEOVINUM de Ruoms, puis nous avons effectué une promenade au cœur d'une gorge dans le village typique de Labeaume.

L'après midi nous a emmenés dans le village perché de Mirabel, une belle promenade vers sa forteresse pour apercevoir les 17 clochers des villages alentour. Puis le site gallo romain et le château d'Alba la romaine nous attendaient.

Le lendemain, nous avons découvert le village de Jean Ferrat, Antraigues-sur-Volane, et le magnifique village de Balazuc avec ses châteaux des 11e et 14e siècles, ses gorges, ses maisons fortes, son musée paléontologique comprenant toutes les espèces retrouvées dans les sous-sols de cette belle région.

Nous sommes rentrés à Carlux en passant par Jaujac et Thueyts, magnifiques villages dans les monts d'Ardèche avec des coulées basaltiques bleues, des cascades, le pont du diable et un beau marché.



REPAS DU 4 NOVEMBRE A L'ESCAPADE :

Plus de quarante membres de notre club se sont réunis le 4 novembre à l'ESCAPADE pour déguster un excellent repas composé d'un apéro, d'un couscous bien parfumé et copieux suivi d'un délicieux dessert.

Dès l'arrivée dans le bar, Marvin, notre magicien a commencé à présenter ses tours d'illusions.



Pendant le repas, il a circulé entre les tables pour finir sa prestation par un spectacle très étonnant avec la participation de quelques convives. Il était souvent impossible de comprendre la magie. Après le dessert, Paul Van Der Poel a pris le relais et nous a bercés avec son violoncelle.

Merci MARVIN, merci PAUL pour ses moments récréatifs très appréciés !!!

Information :

Jean-Claude Roussel désire céder son poste de trésorier en titre, il restera assistant.

Prière d'envoyer un message à la présidente si vous êtes candidat pour ce poste.

Nous pourrons élaborer le programme 2019 ensemble. Pour l'instant, une sortie pour un spectacle, un voyage prévu en Bretagne et peut être en Irlande, sont en cours d'élaboration.



Relais paroissial de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr
[Site : www.egliseensarladais.catholique.fr](http://www.egliseensarladais.catholique.fr)

Le Comité Carlucien de la paroisse St Sacerdos, titre que nous a donné « l'Essor sarladais », semble convenir aux membres de notre équipe !

Et c'est avec joie que nous vous souhaitons une Bonne et heureuse année 2019.

L'année liturgique s'est terminée ce 25 Novembre par la Messe Solennelle du Christ Roi où nous avons fêté Sainte Catherine Patronne du Village ; trois prêtres l'ont concélébré. L'orgue a donné ses plus beaux accords, grâce au père de L'abbé Nicolas. La vie de la Sainte, fut évoquée. L'assistance venue nombreuse, a apprécié le vin chaud et les petites « catherines » ; avec une surprise à la clé « un chapeau géant » garni de friandises confectionné par une « Catherine ». L'émotion et la joie furent grandes.



Avis à la population !
 Nous renouvellerons cette fête, l'an prochain !

La fête de la Toussaint a été suivie aussi en grand nombre ; c'est le Père Zanette qui est venu célébrer la messe et bénir les tombes des cimetières de Carlux et de Limejous. Quelle joie de le retrouver !

Durant l'été, la Kermesse, avec la messe et le repas, sur la terrasse du château, a souffert de la canicule ! L'ambiance fraternelle était au rendez-vous.

En août, également, le village a vu durant 24 heures, sillonner dans les rues, une soixantaine de jeunes adultes et quelques dominicains. Ils effectuaient un pèlerinage « missionnaire » entre Sarlat et Rocamadour. Ils ont dormi dans la salle des fêtes et ont assuré, à l'église, l'adoration devant le saint sacrement et deux offices où les paroissiens étaient invités à venir se joindre à eux. Bel exemple de jeunes vivant leur foi !

La messe des rameaux et celle de Pâques ont vu l'assistance habituelle des Carluciens. Des petites fleurs ont été offertes par un couple, aux fidèles.



Pour terminer l'année et entrer dans celle de 2019; comme l'an dernier, « la belle crèche automate » prêtée par Madame Bellancourt est installée pour le temps de Noël.

L'Eglise est toujours ouverte pour la joie de tous et des estivants, heureux de trouver une église ouverte et accueillante ; grâce aux personnes qui donnent un peu de leur temps pour l'entretien et l'embellissement de ce lieu sacré.

La paroisse St Sacerdos s'étant agrandie d'une partie de celle de Cénac, les messes dominicales dans l'église se feront le plus souvent le samedi à 18h30 ; Toutes les informations se trouvent sur le site internet

Les Coccinelles

Président : Guy SAULIERE

egsauliere@free.fr

L'association souhaite comme par le passé faire des actions ponctuelles au niveau de la commune. Les locaux de l'association sont à disposition pour les assemblées générales et la paroisse pour la dispense du catéchisme et la tenue de groupes de réflexion.

de l'entretien de votre Auto... à la livraison de lubrifiants
contactez nous !

siège social : 05 65 41 95 95

VULCO
GROUPE
GARRIGUE
PNEUS / ENTRETIEN AUTO / LUBRIFIANTS VL/PL/AGRI

46 - CAHORS / GRAMAT / GOURDON / FIGEAC / SOUILLAC
19 - TULLE / BRIVE / USSEL
12 - VILLEFRANCHE DE ROUERGUE / RODEZ
24 - SARLAT / PERIGUEUX / TERRASSON

Architecte DPLG CHARRIER:

- Création sur mesure
- Patrimoine historique et ancien
- Architecture durable (matériaux, énergie...)

Expert: techniques du bâtiment, conseils, évaluations

Diplômé des beaux arts

Projets: Agricole-Collectivité-Industriel-Particulier

FR
2
4
3
7
0
CARLUX

CHARRIER

ARCHITECTE DPLG 05.53.29.75.93
architectechARRIER@gmail.com



SEXTANT

EUROPEAN PROPERTY AWARDS
SALICE
WINNER 2018-2019

FR UK US IT ES

Jean Loup THEILLIER
Conseiller Immobilier
Dordogne et Lot
24370 Carlux
Tél: 06 74 26 95 35



jean-loup.theillier@sextantfrance.fr
RSAC:452 193 022 BERGERAC



Envie de donner ou de voir des spectacles, la cour centrale du château offre une très belle acoustique dans un décor exceptionnel.

S'adresser à la mairie de Carlux

DURANDECOR



Place pasteur 05 53 59 07 77 et Route de Souillac 05 53 31 17 69
24200 Sarlat



LES ATELIERS
DE LAVERGNE



ARTISANAT

Couture,
confection
Sous-traitance
Entretien, nettoyage
Restauration, cuisine
Blanchisserie
Maçonnerie, pierres reconstituées
Ferrerie, métallerie

Agriculture



Artisanat



☎ : 05 53 28 63 20
Fax : 05 53 28 63 21
DEVIS SUR DEMANDE

Hydrau
Elect



Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS-SUR-CÈRE

Tél. : 05 65 39 72 00
Fax : 05 65 38 68 36

E-mail : hydrau-elect@wanadoo.fr



ELECTRICITE GENERALE

SEABRA Paulo

Rue Lucien Dubois
SARLAT 24200

 06 76 25 68 31

 05 53 28 33 92

RC 443 638374 RM 2401

Automatisme de portail

Alarme Vol Incendie

Climatisation

Dépannage

Chauffage

Mail : Seabra.paulo@orange.fr

SAS Delhorbe

Le Vialard
24370 Prats de Carlux

05 53 29 74 11
06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- ▲ PLOMBERIE
- ▲ SANITAIRE
- ▲ ADOUCISSEUR D'EAU
- ▲ CHAUFFAGE
- ❄ CLIMATISATION
- | Fioul - Gaz - ENR
- | Installation - Dépannage
- | Entretien - Ramonage



Carlux offre la possibilité de très belles balades sur des chemins de randonnées





SARL PROUILLAC & Fils

**Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues
Tél. : 05 53 28 81 20 - Fax : 05 53 28 82 04
www.prouillac-materiaux.com**

**PIECES AGRICOLES - QUINCAILLERIE
FOURNITURES INDUSTRIELLES et ACCESSOIRES**

COVERPA

**Z.I. de Madrazès 24200 SARLAT
Tél. 05.53.59.32.31 - Fax. 05.53.31.13.59**



DOMAINE De BEQUIGNOL

*Spécialités Artisanales
Confiserie de noix
Chocolats aux noix*

05 53 29 73 41

www.bequignol.fr 24370 CARLUX



MONTASTIER

S.A.S.

BP : N°32 - 24260 LE BUGUE
Tél : 05 53 07 23 18 - Fax : 05 53 07 04 94

ADDUCTION D'EAU - IRRIGATION - ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET RESEAUX SECS

ROUFFILLAC Ouvert tous les soirs
 06 81 54 83 48



POMPES FUNÈBRES
AVERGNE
 sarl LACOSTE et fils

13, rue Gabriel Tarde - 24200 SARLAT-LA-CANÉDA
 Tél. : 05 53 28 86 03 - Fax : 05 53 28 80 54
 contact@pompesfunebreslavergne-sarlat.fr



Groupe
DEJANTE INFRA

CONSEIL & INGÉNIERIE



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.dejante-infra.com

▶ **DEJANTE ÉNERGIES SUD-OUEST**
 75, Avenue de la Libération
 19360 MALEMORT
 Tél. 05 55 92 80 10

▶ **DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT QUERCY**
 Avenue Robert Destic
 46400 SAINT-CERE
 Tél. 05 65 38 13 70

▶ **DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT SUD-OUEST**
 75, Avenue de la Libération
 19360 MALEMORT
 Tél. 05 55 92 80 10

▶ **DEJANTE ÉNERGIES AUVERGNE**
 11, place de la Halle
 15250 NAUCELLES
 Tél. 04 71 43 64 35

▶ **DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT PAYS D'OC**
 70, rue des Agriculteurs
 81000 ALBI
 Tél. 05 63 76 21 00

▶ **DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST**
 75, Avenue de la Libération
 19360 MALEMORT
 Tél. 05 55 92 80 10



Les jardins privés de Cadiot se composent, sur 2 ha, de 10 espaces par thème de couleur avec une conception actuelle. Trois terrasses de 300m de long accueillent plus de 1500 variétés en floraison continue (roses anciennes, graminées, hydrangeas...). Des sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel unique.

Tél : 05 53 29 81 05



ROUFFILLAC 05.53.31.03.13 contact@itinerance-cuir.fr



MAGASIN INFORMATIQUE

Le Pontet Sarlat

05.53.28.49.43

www.atelierdupc.com

BOULANGERIE
PATISSERIE



S.A.R.L
MIRAMONT

Le Bourg 24370 Carlux

☎ 05 53 29 71 01

Le Bourg 24370 Saint Julien

☎ 05 53 28 94 17

SARL CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE

Rouffillac
24370 CARLUX
Tel . 05 53 29 70 16



Halle Paysanne de Carlux
Marché fermier
Restaurant panoramique typiquement Périgourdin
« Le Relais du Paysan »
 ouvert tous les jours de mai à novembre
 ☎ 05 53 29 41 90



Restaurant hôtel Le Rouffillac
 Ouverture à l'année et tous les midis
 Menus à 13 €, 18 € et 22 €
 Repas de fêtes, d'associations et de groupes
 ☎ 05 53 29 70 24

MARCHE DES HALLES de SOUILLAC
 tous les jours, toute l'année de 9 heures à 19 heures



Services

- Area de pool, Bar-B-BQ, Chien, Volo-Laf, Baignoire, Patisserie, Plan, Piscine à l'eau
- TV, Bouillottes, Jeux, Ping-Pong, Douche, Récha, Barbecue, Cuisine
- Locatif: Caravanes, Mobil-Homes, Bungalow toiles

A proximité

Piste cyclable - GR
 Restaurants - Téléphone
 tous commerces 800 m

Coordonnées GPS
 Latitude : 44.86748° Nord
 Longitude : 1.35278° Est

Par l'autoroute A20
 sortie N°58 Souillac,
 prendre la D7023
 direction Sarlat

Le 1er Avril au 30 Octobre

Les Ombrages
 ROUFFILLAC (D703) - 24370 CARLUX
 Tél. : 09 53 53 25 55
 Website : www.ombrages.fr / E-mail : ombragesperigord@free.fr

CAMPING - CARAVANING ★★

En bord de Dordogne
 à ROUFFILLAC - CARLUX
 Pres de Sarlat - Périgord Noir

CAMPING « LES OMBRAGES »
ROUFFILLAC 24370 CARLUX
 Tel: 09 53 53 25 55

Norbert et Périgourdin

3 circuits pour découvrir la Rivière Espérance

norbert.fr

Gabares NORBERT
 Le Bourg - 24250 LA ROQUE-GAGEAC Tél. 05 53 29 40 44 - Fax 05 53 29 37 30
 www.norbert.fr



Jean-François
Castang
Ferronnerie
Serrurerie
Métallerie

"La Garénie"

24370 CARLUX - Tél. 05 53 29 83 17

SIRET : 489 214 692 00019 - APE : 281 A

CARLUX 05 53 29 83 17

castang-ferronnerie.com

CARLUX PROXI SERVICE



Alimentation générale

Le Bourg 24370 CARLUX

Tél. 05 53 30 13 79



BAR • RESTAURANT
CHAMBRES D'HÔTES

Le Bourg - 24370 Carlux

accueil@lescapade-perigord.fr

www.lescapade-perigord.fr

05 47 96 92 45



Commune de Carlux

www.carlux24.fr

Accueil La Mairie Vie de la commune Actualités Découvrir Tourisme Associations Agenda Commerçants et services La communauté de Communes Contact

Carlux Site officiel de la commune de Carlux

Carlux
Mairie - Le Bourg
24370 Carlux
mairie.carlux@wanadoo.fr
05 53 29 71 08
05 53 30 23 40
Nombre d'habitants : 636

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 à 12 heures et 14 heures à 17h30
Fermé le jeudi
Vendredi : 8h30 à 12 heures et 14 heures à 17h30
Habitants : Carluciens et Carluciennes

Conseil Départemental
Communauté de communes
Pays de Fénélon

ous les mercredis de 10 heures à 12 heures, Place de la boucherie

L'équipe municipale vous rappelle qu'un site internet est à votre disposition à l'adresse

www.Carlux24.fr

Vous y trouverez nombre d'informations relatives à la vie de la commune, de l'intercommunalité, du tourisme, et bien d'autres sujets encore, n'hésitez pas à le consulter !

La municipalité de CARLUX remercie chaleureusement tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active : **Pensez à eux pour vos activités**